

# Les ports de Loire-Atlantique bientôt sous pavillon commun

**La création d'un syndicat mixte portuaire, début 2020, va permettre de regrouper 14 ports de Loire-Atlantique pour une gestion mutualisée et plus de services pour les usagers.**

Publié le 21 Juin 19 à 18:02



Le port de Piriac-sur-Mer va intégrer le syndicat mixte portuaire (©L'Echo de la Presqu'île)

Location de bateaux clé en main, accompagnement de navigateurs débutants par des professionnels... Face à un monde du nautisme et de la plaisance qui bouge, le [Département de Loire-Atlantique](#) a décidé de regrouper **14 ports de Loire-Atlantique** au sein d'un **syndicat mixte portuaire** dont le siège sera à **Saint-Nazaire**. Il verra officiellement le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ses premiers membres seront le **Département de Loire-Atlantique**, les communes de **Piriac-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer, Préfailles** et la **communauté d'agglomération Pornic Aglo Pays de Retz**. D'autres collectivités le rejoindront dans un second temps.

**Plus de services aux usagers**

Objectif de la structure : développer l'offre de services aux usagers tout en optimisant l'entretien et le fonctionnement. Bien sûr, Rome ne s'est pas faite en un jour et il faudra un peu de temps pour que la structure donne sa pleine mesure, au gré des renouvellements des délégations de service public existantes.

Philippe Grosvalet, président du Conseil départemental :

On a des ports très différents et avec des gestions très différentes, mais c'est aussi la diversité qui fait la richesse ».

Le syndicat mixte aura pour compétence l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'exploitation des ports, en régie ou dans le cadre de DSP.

### **Porter des investissements lourds**

Le syndicat pourra aussi effectuer des investissements plus lourds comme l'entretien des digues et des quais, ou des opérations de dragage, une des préoccupations majeures des communes. Il portera également les grands projets de développement comme celui de La Turballe, celui de Pornic actuellement en réflexion ou celui de l'évolution du port de Piriac.

Plus concrètement, les usagers des plus petites structures auront accès plus facilement à certains équipements des ports voisins comme les aires de carénage, les élévateurs. À terme, il leur sera plus facile de circuler de port en port. Pour ce qui est de l'harmonisation des tarifs, il faudra probablement patienter un peu plus longtemps...

Aujourd'hui, la capacité globale d'accueil des ports de Loire-Atlantique est de 4600 places, mais avec un potentiel pouvant aller jusqu'à 8000.

UPPM revue de presse